

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

30/04/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾


Actions autres thèmes particuliers

Orientation de gestion

Le fonds vise à investir dans la croissance vertueuse. L'objectif est double : performance, mais aussi impact social en s'alignant sur les thématiques sociales des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Principales caractéristiques

Date de création de la part
08/04/2015

Date de lancement de la part
08/04/2015

Société de gestion
Ofi Invest Lux

Forme juridique
SICAV

Classification AMF
-

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
SOESCRE LX

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,60%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,80%

Indice de référence
STOXX® Europe 600 ex UK



▶ Actif net du fonds	47,91 M€
▶ Actif net de la part	2,47 M€
▶ Valeur liquidative	159,69 €
	Fonds Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	8,65% 5,93%



▶ Gérants



Beryl Bouvier Di
Nota



Corinne Martin

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement recommandée

Supérieur à 5 ans



▶ SFDR⁽³⁾ Article 9

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,92	6,90
▶ Couverture note ESG	100,00%	99,76%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

30/04/2026

Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 30/04/2021)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	4,10	3,56	0,54
1 mois	8,65	5,93	2,72
3 mois	0,66	0,49	0,17
6 mois	7,61	7,62	-0,01
1 an	16,36	17,57	-1,21
2 ans	14,20	25,55	-11,35
3 ans	29,03	39,68	-10,64
5 ans	33,52	58,49	-24,97
8 ans	44,25	88,40	-44,15
10 ans	76,06	146,09	-70,02

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-2,75	15,32	-17,98	19,19	5,67	18,10	-15,80	17,29	5,80	12,27
Indice	1,47	22,17	-13,19	26,17	-1,80	24,91	-10,31	17,48	6,93	20,27
Relatif	-4,22	-6,85	-4,79	-6,98	7,47	-6,81	-5,49	-0,19	-1,13	-8,00

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-4,83	-4,84	0,14	-1,47	-1,76	-8,04	8,55	-5,60	-7,16	6,50	6,54	-3,39
2023	8,20	1,98	0,86	1,00	-1,43	3,05	0,80	-3,05	-3,01	-3,00	7,43	4,00
2024	2,25	2,95	4,07	-1,17	3,77	-2,00	1,44	1,17	-0,42	-4,73	-0,41	-0,89
2025	4,66	1,66	-5,54	-0,06	4,90	-0,95	0,13	-0,54	2,15	2,31	0,69	2,66
2026	3,42	2,21	-9,37	8,65								

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	15,83	13,91	-11,62	-9,91	-	-	3,27	-0,41	0,89	1,11	-0,06
3 ans	14,51	13,82	-16,75	-16,03	176	41	3,01	-0,90	0,37	1,02	-0,06
5 ans	15,28	14,41	-25,81	-20,96	501	232	3,11	-1,11	0,25	1,04	-0,07
8 ans	18,02	17,17	-35,66	-35,36	295	358	3,81	-0,89	0,19	1,02	-0,07
10 ans	16,99	16,21	-35,87	-35,36	295	358	3,76	-0,88	0,30	1,02	-0,07

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

30/04/2026



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	17,6	16,3
Banques	13,7	13,2
Technologie	13,5	10,0
Santé	12,8	12,4
Produits et services de consommation	6,4	4,7
Aliments, boissons et tabac	6,0	4,8
Services aux collectivités	4,8	4,8
Télécommunications	4,6	3,5
Produits chimiques	4,5	2,6
Energie	4,4	5,9
Construction et matériaux	3,6	4,5
Ressources de base	2,7	1,1
Assurance	2,3	6,6
Voyages et loisirs	-	0,6
Services financiers	-	3,9
Soins personnels, pharmacies et épiceries	-	0,9
Médias	-	0,5
Immobilier	-	1,1
Commerce de détail	-	0,8
Automobiles et pièces	-	1,8
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	3,2	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
	ASML HOLDING NV	6,4
NL	Technologie	
	ABB LTD	3,1
CH	Biens et services industriels	
	SCHNEIDER ELECTRIC	3,1
FR	Biens et services industriels	
	LAIR LIQUIDE SOCIETE ANONYME	2,9
FR	Produits chimiques	
	LOREAL SA	2,8
FR	Produits et services de consommation	

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	23,6	18,8
Pays-Bas	13,1	11,9
Allemagne	11,0	17,6
Suisse	8,9	18,0
Italie	8,1	6,7
Belgique	6,5	1,9
Suède	5,1	6,4
Danemark	4,8	3,5
Espagne	4,7	7,1
Autriche	3,3	0,7
Irlande	3,1	0,9
Finlande	2,6	2,7
Norvège	2,1	1,6
Autres Pays	-	2,2
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	3,2	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	76,1
CHF	9,9
SEK	6,0
Autres devises	7,9

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	6,7
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	93,3

► Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	54
Taux d'exposition actions (%) ⁽⁶⁾	96,8

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

30/04/2026



► Commentaire de gestion

Les actifs à risque ont grimpé au mois d'avril malgré la volatilité des cours du pétrole. Les investisseurs ont choisi de miser sur le scénario d'une résolution rapide du conflit au Moyen-Orient alors même que les discussions entre les États-Unis et l'Iran restent au point mort et que le président américain Donald Trump menace de prolonger le blocus du détroit d'Ormuz. Les actions américaines ont signé de nouveaux records et enregistré en avril leur meilleure performance mensuelle depuis 2020. Le S&P 500 a ainsi rebondi de plus de 10% au cours du mois écoulé, tandis que le Nasdaq a pris plus de 15% et le Dow Jones 7%.

Avril 2026 s'est déroulé dans un environnement « risk on », favorable aux style momentum et les cycliques, avec une nette surperformance de la Technologie (+12,2%) et de l'Industrie (+9,1%). Le mois a été dominé par le rallye des semi-conducteurs, soutenu par les dépenses d'infrastructure IA et les contraintes d'offre sur les mémoires

Dans ce contexte Ofi Invest ESG Equity Social focus progresse de 8.8%, surperformant son l'Euro Stoxx ex-UK de 2.9%.

L'essentiel de cette surperformance provient de l'exposition du fonds au thème semi-conducteurs / data centers dans la technologie : STMicroelectronics (+61%), Infineon (+50%) et ASML (+10%) ont été les principaux contributeurs côté Technology. Le segment des semi-conducteurs analogiques/power a été particulièrement revalorisé : STMicroelectronics a bénéficié d'un T1 2026 supérieur aux attentes et d'une guidance T2 au-dessus du consensus d'environ 8%, avec un book-to-bill > 1 et des signes de reprise en automobile et industriel ; Infineon a profité de la thématique « Powering AI » (très forte demande liée aux alimentations des data centers IA, accélération des investissements/capacités) et d'un effet prix favorable ce qui est favorable pour les marges. En fin de mois, la publication de NXP Semiconductors aux US a également conforté le scénario d'une reprise graduelle, avec un relèvement de guidance également dans sa division automobile (principalement grâce à l'électrique en Asie). Nokia (+57%) s'est distingué après un relèvement de guidance sur ses divisions les plus exposées à l'IA : au T1 2026, les ventes auprès des clients AI & Cloud ont progressé de +49% (soit 8% des ventes du groupe) et 1 Md€ de nouvelles commandes a été enregistré sur le trimestre. Nokia a par ailleurs relevé sa prévision de croissance 2026 pour ses divisions Optical et IP Networks à 18-20% (contre 10-12% auparavant) et anticipe une croissance annuelle du marché adressable AI & Cloud de 27% entre 2025-2028, contre 16% précédemment. Le titre a aussi bénéficié de l'annonce de l'acquisition de 11% d'Inseego, avec un partenariat axé sur des initiatives conjointes de go-to-market et d'innovation en 6G pour capter davantage les opportunités liées à l'IA.

Dans l'Industrie, les meilleures contributions proviennent également des valeurs exposées aux dépenses de data centers et à l'électrification : Prysmian (+30%), Schneider Electric (+17%), Legrand (+15%) et Atlas Copco (+9%). Prysmian profite d'une demande pour ses câbles en forte accélération ; l'EBITDA ajusté atteint 601 M€ (+14% a/a) avec une expansion de marge dans sa division Transmission et Digital Solutions ; le management indique que le prix de la fibre a doublé aux États-Unis sur six mois (prix ≥ 10 \$/fibre-km) et prévoit d'augmenter la capacité mondiale de câble optique de +40-50%. Munters (+24%), exposée aux systèmes de refroidissement pour data centers, a bénéficié d'un T1 supérieur aux attentes (commandes c.+4%) et de l'annonce en fin de mois d'une commande de 2 Md SEK (c.170 M€) par un opérateur américain de colocation. À l'inverse, le luxe a relativement freiné la surperformance du fonds (Kering -10%, LVMH -1%) le secteur souffre des effets de la guerre au Moyen-Orient (demande locale et baisse du tourisme)

Les principaux ajustements de portefeuille ont été concentrés sur l'Industrie : achat de ABB et renforcement d'Epiroc dans les capex miniers en début de mois, et SGS a été cédée pour des raisons ESG. Dans l'énergie, le turbinier Vestas Wind a été marginalement renforcé. Dassault Systèmes (logiciels) a été cédé pour des raisons ESG. Enfin, A noter aussi la sortie de Kongsberg maritime, issue du spin-off du Groupe Kongsberg dans le secteur de la défense.

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

30/04/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	08/04/2015
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC Luxembourg
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	1 000 Euros
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	GLOBAL FUND
Libellé du compartiment	Ofi Invest ESG Equity Social Focus
Valorisateur	Societe Generale Securities Services Luxembourg
Dépositaire	Societe Generale Bank Trust Luxembourg

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

30/04/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOURVEMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

30/04/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.